

AGRICA ÉPARGNE

OBLIGATAIRE

Rapport SEMESTRIEL au 28/06/2022



FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE

Société de gestion : AGRICA EPARGNE
Dépositaire : CACEIS BANK
Commissaire aux comptes : PWC AUDIT

AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE

DOCUMENT D'INFORMATION PÉRIODIQUE AU 28/06/2022

ETAT DU PATRIMOINE EN EUR

Eléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique *
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	0,00
b) Avoirs bancaires	262 629,42
c) Autres actifs détenus par l'OPC	9 575 291,98
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	9 837 921,40
e) Passif	-9 776,27
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net de l'OPC)	9 828 145,13

* Les montants sont signés

NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION ET VALEUR NETTE D'INVENTAIRE PAR PART

Part	Type de part	Actif net par part	Nombre de parts en circulation	Valeur nette d'inventaire par part
AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE PART A en EUR	C	9 828 145,13	306 401,1800	32,076

ÉLÉMENTS DU PORTEFEUILLE TITRES

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	97,43	97,33

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR DEVISE

Titres	Devise	En montant (EUR)	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT				

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES ACTIFS DU A), B), C), D) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR PAYS DE RÉSIDENCE DE L'ÉMETTEUR

Pays	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
NEANT		

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS DU E) DU PORTEFEUILLE TITRES, PAR NATURE

Nature d'actifs	Pourcentage actif net *	Pourcentage total des actifs **
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	97,43	97,33
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Autres actifs		
Autres	0,00	0,00
TOTAL	97,43	97,33

* Se reporter au f) de l'état du patrimoine

** Se reporter au d) de l'état du patrimoine

MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE TITRES EN COURS DE PÉRIODE EN EUR

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
A) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier. Et B) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	0,00	0,00
C) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts du fonds d'investissement à vocation générale.	0,00	0,00
D) Les titres financiers éligibles nouvellement émis mentionnés au 4 ° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	0,00	0,00
E) Les autres actifs.	2 744 411,52	1 995 923,21

PORTEFEUILLE TITRES DÉTAILLÉ AU 28/06/2022 EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ASTRIA FCP	EUR	2 669	1 513 456,45	15,40
GROUPAMA TRESORERIE I	EUR	24,7	981 935,16	9,99
Indep Haut Rendement FCP PART I	EUR	294,78	408 848,07	4,16
OSTRUM SOUVERAINS EURO I C	EUR	3	452 569,83	4,61
PALATINE MONETAIRE STANDARD C	EUR	540	1 368 777,96	13,93
SCHELCHER SHORT TERM ESG Part C	EUR	5 280	1 357 065,60	13,81
UBP OBLIG OPPORTUNITES C	EUR	584,3	744 170,32	7,57
TOTAL FRANCE			6 826 823,39	69,47
ILES CAIMANS				
REYL.TAC.QUALITY BOND CL.E C.	EUR	1 702	239 999,02	2,44
TOTAL ILES CAIMANS			239 999,02	2,44
IRLANDE				
VANGUARD EURO GOVT BOND INDEX FUND	EUR	4 501	933 252,64	9,49
TOTAL IRLANDE			933 252,64	9,49
LUXEMBOURG				
DNCA INVEST-ALPHA BONDS CLASS I	EUR	7 102,3	789 491,67	8,03
PARV EU GV BD IN	EUR	3 944,8	785 725,26	8,00
TOTAL LUXEMBOURG			1 575 216,93	16,03
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			9 575 291,98	97,43
TOTAL Organismes de placement collectif			9 575 291,98	97,43
Dettes			-9 776,27	-0,10
Comptes financiers			262 629,42	2,67
Actif net			9 828 145,13	100,00

Parts AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE PART A	EUR	306 401,1800	32,076
--	------------	---------------------	---------------



AGRICA EPARGNE

Filiale des Institutions de prévoyance membres d'AGRICA

SAS au capital de 3 000 000 € - RCS Paris 449 312 369

Société de gestion de portefeuille

Agrément AMF n° GP 04 005

21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 8

Tél : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42

www.agricaepargne.com

GRUPE AGRICA

21 rue de la Bienfaisance – 75382 PARIS Cedex 8

Tél : 01 71 21 60 78 – Fax : 01 71 21 60 42

www.groupagric.com